

INFORMATIONS GENERALES

Rentrée 2020 des élèves de TERMINALE

Mardi 1 septembre 2020, 10h30-12h

Accueil des Terminales dans la cour des Grands



Tournez la page SVP

Chemise à conserver par la famille

3- LE REGLEMENT INTERIEUR ET LA CHARTE INFORMATIQUE.

Dès la rentrée au lycée, chaque membre de la communauté éducative s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique (sur le site web) et **s'engage à respecter les obligations** permettant de garantir le bien vivre ensemble autour de valeurs républicaines. Lors de la première connexion à l'ENT (environnement numérique de travail), il vous sera demandé de valider l'acceptation de la charte informatique. Chaque élève devra certifier avoir pris connaissance de ces documents en signant sur l'agenda Lycéen.

4- L'ENT (environnement numérique de travail).

Cet outil numérique permettra de faire circuler l'information et surtout de disposer d'agendas partagés, de cahiers de texte numériques, de réservation de salles, de l'actualité du lycée, de documents de travail internes...et d'un bureau électronique personnel accessible de tout poste informatique connecté à Internet. **C'est un outil important de la vie du lycéen (codes fournis en début d'année par courriel).**

5- LA RESTAURATION et LA CARTE.

- **La RESERVATION du repas est obligatoire, elle peut être faite :**
 - aux bornes prévues à cet effet dans l'établissement : au plus tôt, la veille du repas à partir de 14h30, au plus tard le jour même jusqu'à 10h10. Pour cela, l'élève doit être en possession de sa carte, et cette dernière doit être approvisionnée.
 - par l'accès e-lyco en ligne sur des délais plus longs : réservation jusqu'à 6 semaines à condition que le crédit le permette !
- Au 01/01/2020, le prix du repas est de 4,15€.
Modalités de paiement : La carte doit être rechargée **48h à l'avance** par les moyens proposés par l'établissement par : Carte Bancaire via le site de l'établissement ; chèque dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet (nom, prénom au dos du chèque) ; en espèces à l'intendance.
- En cas de perte, la carte devra être refaite (6,80€). Le prix de l'étui plastique qui empêche la démagnétisation due à l'usure de la carte est de 0,90€.

6- LA MAISON DES LYCEENS (association loi 1901), par une adhésion volontaire des familles, organise au sein du lycée des activités (clubs, événements solidarité...). Voir fiche d'adhésion jointe avec le dossier d'inscription. Le chèque de 10€ est établi à l'ordre de la MDL du lycée David d'Angers.

7- LE PASS-CULTURE est une offre de la Région des Pays de la Loire pour les lycéens permettant de bénéficier de tarifs réduits pour les spectacles. Il permet aussi de faire des sorties culturelles au niveau des classes. Nous demandons aux familles de prévoir cet abonnement dès le début d'année scolaire.

8- LES MANUELS SCOLAIRES : ils sont distribués à la rentrée et mis à disposition gratuitement par la Région.

En cas de détérioration ou de non restitution de livres à la fin de l'année scolaire, le coût de remplacement pour un livre d'une ancienne collection est de 20€ et de sa valeur de remplacement à neuf pour les nouvelles collections.

9- LA CAISSE DE SOLIDARITE.

Pour faire face à des situations difficiles de certaines familles pour les sorties scolaires, le conseil d'administration a autorisé la création d'une caisse de solidarité interne au lycée abondée par des dons de familles ou du foyer socio-éducatif lors d'actions organisées. L'attribution de ces aides se fait en commission fonds social après instruction de l'assistante sociale et suivant un barème reposant sur le quotient familial.

Vous pouvez donc à tout moment de l'année scolaire, faire un don à la caisse de solidarité du collège, par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée David d'Angers. Tout don fera l'objet de l'émission d'un reçu fiscal, permettant de le déduire de l'impôt sur le revenu.

En espérant répondre à votre attente pour scolariser votre enfant dans notre établissement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations professionnelles.

La Philosophie



Présentation de la philosophie

La philosophie est une discipline intellectuelle qui utilise des méthodes qui se veulent rationnelles et critiques. Elle travaille avec des concepts abstraits et tente de définir de grands principes généraux et de répondre aux questions fondamentales de la vie et de la mort, du sens de l'existence, des valeurs individuelles et sociales, de la nature du langage ou de la connaissance et du rapport que nous avons avec les choses elles-mêmes.

En philosophie, on peut avoir de bons ou de moins bons concepts, de bons ou de moins bons arguments, mais on ne peut pas avoir de preuves irréfutables, car ce n'est pas une science formelle ou empirique (bien qu'elle soit le creuset des sciences). En tout état de cause, la philosophie est fondamentalement une discipline rationnelle, bien que ses premiers principes ne puissent pas être démontrés.

Quelques indications bibliographiques : des textes à lire et à feuilleter dans la perspective de l'année de philosophie.

Cette liste est naturellement non exhaustive et non limitative.

Le **Manuel** s'intitule *PHILOSOPHIE – TERMINALE (L ou ES / S)* – Edition Magnard – 2003.

Le **lexique** est *La pratique de la philosophie de A à Z* – Edition Hatier – 2000.

Les ouvrages philosophiques lisibles pour un débutant sont les suivants (les textes plutôt difficiles sont indiqués par un astérisque) :

Platon, *Apologie de Socrate ; Criton ; Gorgias*.

Epicure, *Lettre à Ménécée*

Descartes, *Discours de la méthode* (*)

Rousseau, *Du Contrat social*, Livres I et II (*)

Kant, *Idée d'une histoire d'un point de vue cosmopolitique* (*)

Que signifie s'orienter dans la pensée ?

Qu'est-ce que les Lumières ?

Alain, *Propos* – sur le bonheur, sur le pouvoir

Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*

Comte-Sponville, *L'être-temps ; Petit traité des grandes vertus*.

RENTREE DES ELEVES

MARDI 1 SEPTEMBRE 2020

ACCUEIL DES INTERNES

Accueil des internes et des familles :

- **de première et terminale de 8 h 00 à 9h30** : Après leur installation dans les dortoirs les internes sont libres jusqu'à l'heure de l'accueil en classe.
- **de seconde de 11h00 à 12h00**, suivi du repas en restauration (créneau n°1).
- **de seconde de 12h30 à 13h30**. (créneau n°2).

ACCUEIL DES ELEVES

10h-12h : *les Premières dans la cour des Tilleuls* où les listes seront affichées

10h 30 – 12h : *les Terminales dans la cour des Grands* où les listes seront affichées

14h-16h30 : *les Secondes dans la cour des Tilleuls* où les listes seront affichées.

DEROULEMENT DE LA RENTREE POUR TOUS LES LYCEENS :

1. Regroupement des élèves et appel par classe près des listes affichées
2. Accueil en classe par les Professeurs Principaux : formalités de rentrée et communication de l'emploi du temps de la classe, inscription espace numérique de travail (E.N.T.)
3. Accueil du Proviseur (organisée dans la première quinzaine)

Restauration : Elle sera ouverte dès le mardi 1 septembre, uniquement pour les internes.

DEBUT DES COURS POUR TOUS LES LYCEENS

LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE

en fonction de l'emploi du temps de chaque classe donné le mardi 1 septembre



LES FEDERATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE LA CITE SCOLAIRE DAVID D'ANGERS

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant au collège ou au lycée, sachez que vous avez la possibilité en tant que parent de **vous impliquer dans la vie de l'établissement.**

En effet, **les parents sont présents dans toutes les instances du Collège et du Lycée**

Conseil de classe	<p>Chaque trimestre, un conseil de classe réunit le chef d'établissement, l'équipe enseignante de la classe, le conseiller principal d'éducation, deux élèves délégués élus par l'ensemble de la classe et deux parents présentés par les fédérations. Ce conseil examine les résultats de chaque élève, évalue sa progression, propose des orientations.</p> <p>La présence des délégués de parents dans la classe est essentielle, elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none">→ de transmettre les informations recueillies dans les questionnaires remis aux familles ;→ de relater, après le conseil, des informations à chaque parent qui le souhaite;→ de donner un avis de « parent ». <p>Le rôle des délégués de parents est de représenter tous les parents de la classe.</p>
Conseil d'administration Commission permanente Conseil de discipline	<p>Chaque fédération est représentée par des parents élus par les familles.</p> <p>Il est important de participer à cette élection pour faire entendre l'avis des parents là où se prennent les décisions concernant tant l'organisation de l'établissement que les conditions de vie scolaire.</p>
Conseil d'administration de la Maison des Lycéens ou de la Maison des Collégiens	<p>Dans le cadre De la MDL s'exercent toutes les activités extrascolaires (théâtre, échecs, astronomie, sport...).</p>

Votre implication dans une de ces instances ne vous engagera que pour quelques dates durant

l'année scolaire

(ex :conseils de classe : 2 heures par trimestre et 1 réunion d'information en début d'année).

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires,

vous pouvez prendre contact dès maintenant avec l'une ou l'autre des fédérations par l'intermédiaire du site de l'établissement dans la rubrique « Relations avec les fédérations de parents d'élèves » <http://www.david-angers.e-lyco.fr/> ou par mail :